

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/06/2024 - 16916 - 2006 B 05174 - 491 924 205 - 2W

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	TRIBUNAL DE COMMERCE Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal ☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SIRET 4 9 1 9 2 4 2 0 5 0 0 0 1 7		Mél: sari_lw@hotmail.com
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITÉ	SIRET
Activités exercées	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'habillement
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)		
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	1 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2. Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %
PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CÉCIDAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	Generation Expert - Coala

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
ATF - AUDIT TAX FINANCIER 107 AVENUE MAURICE THOREZ 94200 IVRY SUR SEINE Tél: 0153141244		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date: 16022024	Lieu: AUBERVILLIERS
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire: Gérant	SISI DAI
Signature:		Signature:	
Examen de conformité fiscale (ECF)		prestataire :	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

2023

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾ payées par la société elle-même a		payées par un établissement chargé du service des titres b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d
		e
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		f
		g
		h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)

J	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.			
				Montant des sommes versées:			
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires
							Remboursements
1		2	3	4	5	6	7
8							
SISI DAI Gerant		250	2023	47 048			
7 RUE LOUISE THULIEZ 75019 PARIS							
YUCHAI DAI		250					
7 RUE LOUISE THULIEZ 75019 PARIS							

K	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION				
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽¹⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽²⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice		
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice		

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2023 ou exercice

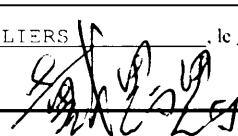
Désignation de l'entreprise 2 W
Adresse 8 RUE DE LA HAIE COQ 93300 AUBERVILLIERS

du
au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	DAI SISI Gérant				1 RUE LOUISE THULIEZ 75019			
2	ZHANG XINYUE VENDEUSE				8 ALLEE MICHEL ANGE 95470			
3	ZHANG SHAOGUO VENDEUR				63 AV JEAN JAURES 93300			
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	47 048				47 048			47 048
2	27 379				27 379			27 379
3	20 815				20 815			20 815
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	95 242				95 242			95 242

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		769
Total		769

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2023... (total col 9 + total col. 10) ⑩	96 011	- de l'exercice 2023... ⑩	1 120
- de l'exercice précédent ⑩	88 717	- de l'exercice précédent ⑩	14 400
Nom et qualité du signataire SISI DAI Gérant		À AUBERVILLIERS, le 16/02/2024 Signature, 	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Formulaire obligatoire, article 53 A
du code général des impôts.

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise : 2 W		1 2	
Adresse de l'entreprise 8 RUE DE LA HAIE COQ 93300 AUBERVILLIERS		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET * 4 9 1 9 2 4 2 0 5 0 0 0 1 7		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 3	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	551
	Frais de développement *	CX	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	
	Fonds commercial (1)	AH	83 612
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	Terrains	AN	
	Constructions	AP	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	
	Autres immobilisations corporelles	AT	5 371
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	
	Créances rattachées à des participations	BB	
	Autres titres immobilisés	BD	
	Prêts	BF	
	Autres immobilisations financières *	BH	21 949
TOTAL (II)		BJ	111 483
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	9 117
	En cours de production de biens	BN	
	En cours de production de services	BP	
	Produits intermédiaires et finis	BR	
	Marchandises	BT	56 749
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	72 787
	Autres créances (3)	BZ	9 242
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD
Disponibilités		CF	31 600
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	179 494
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	290 977
		1A	3 658
			287 319
Renvois : (1) Dont droit au bail : 83 612		CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Formulaire obligatoire l'article 53 A
du Code général des impôts.

Désignation de l'entreprise		2 W	Néant ☐
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000...)	DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	108 985
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	952
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
TOTAL (I)		DL	118 737
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	152 387
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 196
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)		EC	168 583
Ecart de conversion passif * (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	287 319
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	168 583
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 2 W		Néant ☐						
		Exercice N						
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires					
		Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	733 828	FB	515 043	FC	1 248 871	
	Production vendue { biens *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	733 828	FK	515 043	FL	1 248 871	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ	33		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 248 904
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(30 723)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	533 223
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(9 116)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	610 146
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	17 645
	Salaires et traitements *						FY	99 216
	Charges sociales (10)						FZ	25 485
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	dotations aux amortissements *				GA	598
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	1 340
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 247 813
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 091	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	33
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	33
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	4
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	4
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	29	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 120	

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise		2 W		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (*) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (*) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	168	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 248 936	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 247 985	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	952	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *		HP	
			- Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors (CSG/CRDS)	A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 248
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (*) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise 2. W										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
						Consecutives à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	551	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	83 612	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	1 471	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	3 900	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	5 371	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières				IT	20 621	IU		IV	1 328		
TOTAL IV				LQ	20 621	LR		LS	1 328		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	110 155	OH		OJ	1 328		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CO		DO	551	D7	551
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	83 612	IX	83 612
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers	IU		MM		MN	1 471	MO	1 471
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	3 900	MU	3 900
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	5 371	NI	5 371
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
	Autres participations		IO		OX		OY		OZ	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	21 949	2G	21 949
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	21 949	2H	21 949
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK		OL	111 483	OM	111 483	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2023

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 2 W

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2023

Désignation de l'entreprise 2 W Néant ☐

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY	551	EL		EM		EN	551
Fonds commercial		RF		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK	551	RM		RN		RO	551
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	1 471	QE		QF		QG	1 471
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 038	QM	598	QN		QO	1 636
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	2 509	QV	598	QW		QX	3 107
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		UN	3 060	UP	598	UQ		UR	3 658

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9		N1	N2	N3	N4	N5		N6
Fonds commercial	RP		R1	RR	RS	RT	RU		RV
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8	P6	P7	P8	P9		Q1
TOTAL I	RW		RX	RY	RZ	SB	SC		SD
Terrains	Q2		Q3	Q4	Q5	Q6	Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	T5	T6	T7	T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1
TOTAL II	X2		X3	X4	X5	X6	X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM				NO
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP		NQ	NR	NS	NT	NU		NV
Total général des versements (NP + NQ + NR)	NW			Total général des versements (NS + NT + NU)	NY		Total général des versements (NW - NY)	NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net à la fin de l'exercice	
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements	
Frais d'émission d'emprunt à écaler						Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations						SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 2 W				Néant ☒	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 23 ^{bis} A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 2 W										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT	21 949	UV		UW	21 949	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA						
	Autres créances clients				UX	72 787		72 787			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)				ZI						
	Personnel et comptes rattachés				UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	5 740		5 740			
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	3 502		3 502			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)				VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR						
	Charges constatées d'avance				VS						
TOTAUX				VT	103 978	VL	82 029	VV	21 949		
RENOUVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	152 387		152 387						
Personnel et comptes rattachés		8C	10 012		10 012						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	5 904		5 904						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	280		280					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	168 583	VZ	168 583						
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	6 276	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise 2 W				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		Exercice N, classé le 3 1 1 1 2 2 0 2 3		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	952		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexes D)			RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)			XX			
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3 ^e et 212 bis) *			XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							IT	168		
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 39 B du CGI		LT			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Moins-values nettes à long terme			- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				18		
			- imposées au taux de 0 %				ZN				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			- Plus-values nettes à court terme				WN				
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 ^e et 212 du C.G.I.)		SI	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
								TOTAL I	1 120		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV			
				- imposées au taux de 0 %				WI			
				- imposées au taux de 19 %				WP			
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW			
				- imputées sur les déficits antérieurs				XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							16			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *			Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A				
Produit net des actions et parts d'intérêts :											
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)											
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										
	Majoration d'amortissement *										
	Entreprises nouvelles (Reprise d'entreprises en difficulté et reprises)		K9	Entreprises nouvelles (11 sexes)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 11 sexes A)		L5		
	Zone franche d'activité (art. 111 bis)		QV	Nouveaux investissements immobiliers (art. 206)		K3	Zones de restructuration de la sidérurgie (11 sexes)		PA		
	Bassin d'emploi à revitaliser (art. 111 bis)		PP	Bassin d'emploi à revitaliser (art. 111 bis)		IF	Zone franche d'activité N°2 (art. 111 bis)		XC		
Bassin d'emploi à dynamiser (art. 111 bis)			Zone de revitalisation rurale (art. 111 bis)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 111 bis)		PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)											
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis)		X9	dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduite (art. 39 bis)		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis)		YC		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)		YB	créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis D)		YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis F)		YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis G)		YJ		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI	1 120		
						déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *								ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *											
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	1 120		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise 2 W				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XI. du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A. ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 - YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI. dotations de l'exercice				ZT	4 634
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A-2 :			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2023

Désignation de l'entreprise : 2 W										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	96 745	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves {	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	12 240		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	108 985		Report à nouveau	ZG	108 985				
								TOTAL II	ZH	108 985	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)						J7		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance								YT	424 800	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8		XQ	97 895	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	60 453	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES		ST	26 997	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	610 146	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	7 468	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS		YZ	10 177	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YN	17 645	
TVA	- Montant de la TVA collectée								YY	146 766	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	229 282	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *								OB	95 242	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								OS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK		
	- Numéro de centre agréé *						XP				
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(*) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

• Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 2 W

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette revaluee*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
		(6)		19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de reévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (7)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (8)							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (9)			(A)	(B)	(B)	(C)	(C)
				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 F du CGI

SAGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2023

Formulaire obligatoire l'article 53 A
du Code général des impôts.

Désignation de l'entreprise : 2 W Néant ☒

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

② Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *verse* 0 bis du CGI) ①.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *verse* 0 du CGI) ①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à deduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
1	2	3	4	5	6
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à deduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFiP N°2059-D-SD 2023

Désignation de l'entreprise : 2 W					Néant X *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: 2 W Néant ☐*

Exercice ouvert le: 01012023 et clos le: 31122023 Données en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *: YP 3,00

Dont apprentis YF

Dont handicapés YG

Effectifs affectés à l'activité artisanale RL

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises OA 1 248 871

Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées OK

Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante OL

Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges OT

TOTAL 1 OX 1 248 871

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) OH 33

Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation OE

Subventions d'exploitation reçues OF

Variation positive des stocks OD 39 840

Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée OI

Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation XT

TOTAL 2 OM 39 873

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats ON 536 425

Variation négative des stocks OQ

Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances OR 518 888

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois OS 88 055

Taxes déductibles de la valeur ajoutée OZ

Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) OW 1 340

Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée OU

Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois OG

Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante OY

TOTAL 3 OJ 1 144 708

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3) OG 144 036

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF) SA 144 036

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case EV ☒

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois) GX 1 248 871 Effectifs au sens de la CVAE * EY 3,00

Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI) HX

Période de référence GY 0 1 / 0 1 / 2 0 2 3 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 2 3

Date de cessation HR / / / / / /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

N° de dépôt

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122023

N° SIRET 4 9 1 9 2 4 2 0 5 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2 W

ADRESSE (voie) 8 RUE DE LA HAIE COQ

CODE POSTAL 93300 VILLE AUBERVILLIERS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DAI Prénom(s) SISI

Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 250

Naissance: Date 07/09/1984 N° Département 99 Commune ZHEJIANG Pays

Adresse : N° 7 Voie RUE LOUISE THULIEZ

Code Postal 75019 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) Mme Nom patronymique PAN Prénom(s) YUCHAI

Nom marital DAI % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 250

Naissance: Date 27/09/1963 N° Département 99 Commune ZHEJIANG Pays

Adresse : N° 7 Voie RUE LOUISE THULIEZ

Code Postal 75019 Commune PARIS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31122023

N° SIRET 49192420500017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2 W

ADRESSE (voie) 8 RUE DE LA HAIE COQ

CODE POSTAL 93300

VILLE

AUBERVILLIERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

SAGE Experts-comptables, janvier 2023 : Etal préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Sommaire

Attestation de Présentation _____ **1**

Balance _____ **2**

Bilan simplifié _____ **4**

ACTIF _____ **4**

Actif immobilisé _____ **4**

Actif circulant _____ **4**

PASSIF _____ **4**

Capitaux Propres _____ **4**

Dettes _____ **4**

Compte de résultat simplifié _____ **5**

Bilan simplifié détaillé _____ **6**

ACTIF _____ **6**

Actif immobilisé _____ **6**

Actif circulant _____ **6**

PASSIF _____ **7**

Capitaux Propres _____ **7**

Dettes _____ **7**

Compte de résultat simplifié détaillé _____ **8**

Soldes intermédiaires de gestion _____ **10**

ATTESTATION

d'expert-comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise 2 W pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

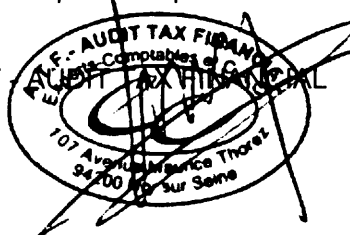
Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 11 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	287 319,27 Euros
Chiffre d'affaires	1 248 870,70 Euros
Résultat net comptable	951,66 Euros

Fait à IVRY SUR SEINE

Le 15/05/2024

Signature de l'Expert-Comptable



2 W

8 RUE DE LA HAIE COQ 93300 AUBERVILLIERS

15/05/2024

Balance

2 W

BALANCE GENERALE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présentée en Euros

Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
101300	Capital souscrit appele verse *		8 000,00		8 000,00
106100	Reserve legale *		800,00		800,00
110000	Report a nouveau (solde crediteur) *		108 984,92		108 984,92
120000	Resultat de l'exercice (benefice) *	12 240,16	12 240,16		
164100	Prêt Garanti par l'Etat (PGE) *	6 276,20	6 276,20		
	Total 1	18 516,36	136 301,28		117 784,92
201100	Frais de constitution *	551,19		551,19	
206000	Droit au bail *	83 612,04		83 612,04	
218100	Install. gene. agenc. aménag. div. *	1 471,20		1 471,20	
218300	Materiel de bureau et informatique *	3 899,70		3 899,70	
275000	Depots et cautionnements verses *	21 948,87		21 948,87	
280100	Frais d'établissement *		551,19		551,19
281810	Amort installation generale *		1 471,20		1 471,20
281830	Amort mat. de bureau *		1 635,61		1 635,61
	Total 2	111 483,00	3 658,00	111 483,00	3 658,00
311000	Matiere (ou groupe) a	9 116,50		9 116,50	
371000	Stock de Marchandises *	82 773,90	26 025,40	56 748,50	
	Total 3	91 890,40	26 025,40	65 865,00	
401000	Fournisseurs divers *	1 275 268,73	1 427 655,40		152 386,67
411000	Clients divers *	1 487 407,49	1 414 620,66	72 786,83	
421000	Personnel : rémunérations dues *	73 634,05	79 723,02		6 088,97
428200	Dettes provisio. pour conges payes *	1 070,03	4 992,96		3 922,93
431000	Sécurité sociale *	36 166,06	39 166,06		3 000,00
437200	Mutuelle gsmc *	657,63	712,65		55,02
437300	Caisse retraite *	8 403,45	10 480,70		2 077,25
437400	PREVOYANCE *	239,36	300,38		61,02
438200	Charges sociales sur conges payes *	138,22	849,05		710,83
442100	Prélèvement à la source *	2 055,20	2 335,20		280,00
444000	Etat impôt sur les bénéfices *	11 340,00	5 600,00	5 740,00	
445662	Tva déductible 5.5 %	38,31	38,31		
445667	TVA déductible 20 %	229 529,32	229 529,32		
445670	Crédit de tva à reporter	82 517,00	82 517,00		
445717	TVA collectée 20 %	146 765,55	146 765,55		
445830	Remboursement de tva demandé *	91 845,00	88 343,00	3 502,00	
	Total 4	3 447 075,40	3 533 629,26	82 028,83	168 582,69
512300	Banque BNP *	1 448 443,84	1 417 953,98	30 489,86	
530000	Caisse *	12 260,58	11 150,00	1 110,58	
581000	VRST ESP	11 170,00	11 170,00		
	Total 5	1 471 874,42	1 440 273,98	31 600,44	
601100	MATIERES TISSUS	509 066,91	1 426,23	507 640,68	
601700	FOURNITURES DIVERSES	25 582,00		25 582,00	
603100	Variat. stocks mat. prem. et fourn		9 116,50		9 116,50
603700	Variation stocks de marchandises	26 025,40	56 748,50		30 723,10
606100	Fournitures non stock. eau, énergie	2 008,37		2 008,37	
606300	Fournit. entretien & petit equip.	1 193,91		1 193,91	
611000	Sous-traitance generale	424 800,00		424 800,00	
613200	Locations immobilières	87 781,52		87 781,52	
613500	Locations mobilières	273,60		273,60	
614000	Charges locatives et de copropriété	9 840,00		9 840,00	
615600	Maintenance	102,50		102,50	
616000	Primes d'assurance	1 382,41		1 382,41	
616001	ECH ASSURANCE	6,42		6,42	
622201	Com. & courtages / Vente - PARIS FASHION	43 720,44		43 720,44	
622202	Com & courtages / vente - Efashion	11 717,80		11 717,80	

2 W

8 RUE DE LA HAIE COQ 93300 AUBERVILLIERS

15/05/2024

2 W

BALANCE GENERALE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présentée en Euros

Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
622601	Honoraire - Comptable	4 310,00		4 310,00	
622602	Honoraires Juridiques	705,00		705,00	
623600	Catalogues et imprimés	800,00		800,00	
624200	Transports sur ventes	11 194,70		11 194,70	
625700	Receptions	768,68		768,68	
626000	Frais postaux et de télécomm.	547,70		547,70	
627000	Services bancaires et assim.	8 611,59		8 611,59	
627001	PRLV ECH COM PGE	9,16		9,16	
628100	Concours divers (cotisations,...)	372,00		372,00	
635110	Contribution economique territorial	7 468,00		7 468,00	
635120	Taxes foncieres	9 148,63		9 148,63	
635400	Droits d'enregistrement et timbre	45,02		45,02	
637800	Taxes diverses	983,00		983,00	
641100	Salaires appointements	95 242,08		95 242,08	
641200	Conges payes	3 922,93	1 070,03	2 852,90	
641400	Indemnités et avantages divers	1 120,85		1 120,85	
645000	Charges de secur. soc. et prevoy.	710,83	138,22	572,61	
645100	Cotisations urssaf	20 203,38		20 203,38	
645200	Cotisations aux mutuelles	330,56		330,56	
645300	Cotisations aux caisses retr.	4 256,82		4 256,82	
645800	Cotisations aux autres org. soc.	121,88		121,88	
651100	Redev. concess. brev. lic. marq...	1 248,00		1 248,00	
658000	Charges diverses gestion courante	92,15		92,15	
661001	ECH INTERETS	3,85		3,85	
681120	Immobilisations corporelles	598,00		598,00	
695000	Impots sur les benefices	168,00		168,00	
	Total 6	1 316 484,09	68 499,48	1 287 824,21	39 839,60
707000	Ventes de marchandises		733 827,82		733 827,82
707910	Ventes - CEE		450 210,06		450 210,06
707920	Ventes - Export hors CEE		64 832,82		64 832,82
758000	Produits divers gestion courante		32,89		32,89
765000	Escomptes obtenus		32,68		32,68
	Total 7		1 248 936,27		1 248 936,27
	Total Général	6 457 323,67	6 457 323,67	1 578 801,48	1 578 801,48

Résultat au 31/12/2023 : Bénéfice de 951,66 Euros

* Avec A Nouveaux.

Bilan simplifié ACTIF

Présenté en Euros					
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation		
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial	83 612		83 612	83 612	
Autres immobilisations incorporelles	551	551			
Immobilisations corporelles	5 371	3 107	2 264	2 862	- 598
Immobilisations financières	21 949		21 949	20 621	1 328
ACTIF IMMOBILISE	111 483	3 658	107 825	107 095	730
Actif circulant					
Matières premières, appro. en cours de production	9 117		9 117		9 117
Marchandises	56 749		56 749	26 025	30 724
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	72 787		72 787	91 411	- 18 624
Autres créances	9 242		9 242	14 760	- 5 518
Valeurs mobilières de placement					
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	30 490		30 490	10 481	20 009
Caisse	1 111		1 111	1 091	20
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT	179 494		179 494	143 768	35 726
TOTAL GENERAL ACTIF	290 977	3 658	287 319	250 863	36 456

PASSIF

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000)	8 000	8 000	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	800	800	
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	108 985	96 745	12 240
Résultat de l'exercice	952	12 240	- 11 288
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	118 737	117 785	952
Dettes			
Provisions pour risques et charges			
Emprunts et dettes assimilées		6 276	- 6 276
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	152 387	114 243	38 144
Autres dettes	16 196	12 559	3 637
Produits constatés d'avance			
DETTES	168 583	133 078	35 505
TOTAL GENERAL PASSIF	287 319	250 863	36 456

Compte de résultat simplifié

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation	%
	Exportations	Total	Total			
Ventes de marchandises	515 043	1 248 871	1 269 324	- 20 453	-1,61	
Production vendue biens						
Production vendue services						
Chiffres d'affaires Nets	515 043	1 248 871	1 269 324	- 20 453	-1,61	

Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçue				
Autres Produits	33	8	25	312,50
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	1 248 904	1 269 332	- 20 428	-1,61
Achats marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)	-30 723	-18 935	- 11 788	62,26
Achats matières premières et autres approvisionnement	533 223	547 670	- 14 447	-2,64
Variation stock matières premières et autres approv.	-9 116		- 9 116	N/S
Autres achats et charges externes	610 146	605 684	4 462	0,74
Impôts, taxes et versements assimilés	17 645	16 450	1 195	7,26
Rémunérations du personnel	99 216	87 101	12 115	13,91
Charges sociales	25 485	22 665	2 820	12,44
Dotations aux amortissements	598	128	470	367,19
Dotations aux provisions				
Autres charges	1 340	1 475	- 135	-9,15
Total des charges d'exploitation	1 247 813	1 262 238	- 14 425	-1,14
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 091	7 094	- 6 003	-84,62

Produits financiers	33	7 346	- 7 313	-99,55
Produits exceptionnels				
Charges financières	4	29	- 25	-86,21
Charges exceptionnelles		12	- 12	-100
Résultat avant participation et IS	1 120	14 400	- 13 280	-92,22
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	168	2 160	- 1 992	-92,22
Total des Produits	1 248 936	1 276 678	- 27 742	-2,17
Total des charges	1 247 985	1 264 438	- 16 453	-1,30
RESULTAT NET	952	12 240	- 11 288	-92,22

Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Bilan simplifié détaillé ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial	83 612		83 612	83 612	
206000 Droit au bail	83 612		83 612	83 612	
Autres immobilisations incorporelles	551	551			
201100 Frais de constitution	551		551	551	
280100 Frais d'établissement		551	-551	-551	
Immobilisations corporelles	5 371	3 107	2 264	2 862	- 598
218100 Install. gene. agenc. amenag. div.	1 471		1 471	1 471	
218300 Materiel de bureau et informatique	3 900		3 900	3 900	
281810 Amort installation generale		1 471	-1 471	-1 471	
281830 Amort mat. de bureau		1 636	-1 636	-1 038	- 598
Immobilisations financières	21 949		21 949	20 621	1 328
275000 Depots et cautionnements verses	21 949		21 949	20 621	1 328
ACTIF IMMOBILISE	111 483	3 658	107 825	107 095	730
Actif circulant					
Matières premières, approv., en cours de produ	9 117		9 117		9 117
311000 Matiere (ou groupe) a	9 117		9 117		9 117
Marchandises	56 749		56 749	26 025	30 724
371000 Stock de Marchandises	56 748		56 748	26 025	30 723
Clients et comptes rattachés	72 787		72 787	91 411	- 18 624
411000 Clients divers	72 787		72 787	91 411	- 18 624
Autres créances	9 242		9 242	14 760	- 5 518
444000 Etat impôt sur les bénéfices	5 740		5 740	5 432	308
445830 Remboursement de tva demandé	3 502		3 502	9 328	- 5 826
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	30 490		30 490	10 481	20 009
512300 Banque BNP	30 490		30 490	10 481	20 009
Caisse	1 111		1 111	1 091	20
530000 Caisse	1 111		1 111	1 091	20
ACTIF CIRCULANT	179 494		179 494	143 768	35 726
TOTAL GENERAL ACTIF	290 977	3 658	287 319	250 863	36 456

Bilan simplifié détaillé (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000)	8 000	8 000	
101300 Capital souscrit appelé verse	8 000	8 000	
Réserve légale	800	800	
106100 Réserve légale	800	800	
Report à nouveau	108 985	96 745	12 240
110000 Report à nouveau (solde créditeur)	108 985	96 745	12 240
Résultat de l'exercice	952	12 240	- 11 288
CAPITAUX PROPRES	118 737	117 785	952
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées		6 276	- 6 276
164100 Prêt Garanti par l'Etat (PGE)		6 276	- 6 276
Fournisseurs et comptes rattachés	152 387	114 243	38 144
401000 Fournisseurs divers	152 387	114 243	38 144
Autres dettes	16 196	12 559	3 637
421000 Personnel : rémunérations dues	6 089	5 941	148
428200 Dettes provisio. pour congés payés	3 923	1 070	2 853
431000 Sécurité sociale	3 000	3 008	- 8
437200 Mutuelle gsmc	55	52	3
437300 Caisse retraite	2 077	2 153	- 76
437400 PREVOYANCE	61	57	4
438200 Charges sociales sur congés payés	711	138	573
442100 Prélèvement à la source	280	139	141
DETTES	168 583	133 078	35 505
TOTAL GENERAL PASSIF	287 319	250 863	36 456

Compte de résultat simplifié détaillé

Présenté en Euros

		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	515 043	1 248 871	1 269 324	- 20 453	-1,61
707000 Ventes de marchandises		733 828	829 980	- 96 152	-11,58
707910 Ventes - CEE	450 210	450 210	375 541	74 669	19,88
707920 Ventes - Export hors CEE	64 833	64 833	63 804	1 029	1,61
Production vendue biens					
Production vendue services					
Chiffres d'affaires Nets	515 043	1 248 871	1 269 324	- 20 453	-1,61

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022	Variation	%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Autres Produits	33	8	25	312,50
758000 Produits divers gestion courante	33	8	25	312,50
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	1 248 904	1 269 332	- 20 428	-1,61
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)	-30 723	-18 935	- 11 788	62,26
603700 Variation stocks de marchandises	-30 723	-18 935	- 11 788	62,26
Achats de matières premières et autres approvisionnements	533 223	547 670	- 14 447	-2,64
601100 MATIERES TISSUS	507 641	529 852	- 22 211	-4,19
601700 FOURNITURES DIVERSES	25 582	17 817	7 765	43,58
Variation de stock matières premières et autres approv.	-9 116		- 9 116	N/S
603100 Variat. stocks mat. prem. et four.	-9 116		- 9 116	N/S
Autres achats et charges externes	610 146	605 684	4 462	0,74
606100 Fournitures non stock. eau, énergie	2 008	1 393	615	44,15
606300 Fournit. entretien & petit equip.	1 194	2 109	- 915	-43,39
611000 Sous-traitance générale	424 800	429 460	- 4 660	-1,09
613200 Locations immobilières	87 782	83 764	4 018	4,80
613500 Locations mobilières	274	1 337	- 1 063	-79,51
614000 Charges locatives et de copropriété	9 840	9 477	363	3,83
615600 Maintenance	102	36	66	183,33
616000 Primes d'assurance	1 382	1 249	133	10,65
616001 ECH ASSURANCE	6	45	- 39	-86,67
622201 Com. & courtages / Vente - PARIS FASHION	43 720	36 303	7 417	20,43
622202 Com & courtages / vente - Efashion	11 718	14 020	- 2 302	-16,42
622600 Honoraires		4 885	- 4 885	-100
622601 Honoraire - Comptable	4 310		4 310	N/S
622602 Honoraires - Juridiques	705		705	N/S
623600 Catalogues et imprimes	800	445	355	79,78
624100 Transports sur achats		10	- 10	-100
624200 Transports sur ventes	11 195	9 297	1 898	20,42
625100 Voyages et déplacements		4	- 4	-100
625700 Réceptions	769	970	- 201	-20,72
626000 Frais postaux et de télécomm.	548	984	- 436	-44,31
627000 Services bancaires et assim.	8 612	9 561	- 949	-9,93
627001 PRLV ECH COM PGE	9	37	- 28	-75,68
628100 Concours divers (cotisations,...)	372	300	72	24,00
Impôts, taxes et versements assimilés	17 645	16 450	1 195	7,26
635110 Contribution économique territoriale	7 468	6 939	529	7,62
635120 Taxes foncières	9 149	8 502	647	7,61
635400 Droits d'enregistrement et timbre	45	48	- 3	-6,25
637800 Taxes diverses	983	961	22	2,29
Rémunérations du personnel	99 216	87 101	12 115	13,91
641100 Salaires appointements	95 242	87 907	7 335	8,34
641200 Conges payés	2 853	-806	3 659	453,97
641400 Indemnités et avantages divers	1 121		1 121	N/S
Charges sociales	25 485	22 665	2 820	12,44
645000 Charges de secur. soc. et prevoy.	573		573	N/S
645100 Cotisations urssaf	20 203	18 627	1 576	8,46
645200 Cotisations aux mutuelles	331	262	69	26,34
645300 Cotisations aux caisses retr.	4 257	3 665	592	16,15
645800 Cotisations aux autres org. soc.	122	111	11	9,91

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022	Variation	%
Dotations aux amortissements 681120 Immobilisations corporelles	598 598	128 128	470 470	367,19 367,19
Dotations aux provisions				
Autres charges	1 340	1 475	- 135	-9,15
651100 Redev. concess. brev. lic. marq...	1 248	1 464	- 216	-14,75
658000 Charges diverses gestion courante	92	11	81	736,36
Total des charges d'exploitation	1 247 813	1 262 238	- 14 425	-1,14
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 091	7 094	- 6 003	-84,62
Produits financiers 765000 Escomptes obtenus	33 33	7 346 7 346	- 7 313 - 7 313	-99,55 -99,55
Produits exceptionnels				
Charges financières 661001 ECH INTERETS	4 4	29 29	- 25 - 25	-86,21 -86,21
Charges exceptionnelles 678000 Autres charges exceptionnelles		12 12	- 12 - 12	-100 -100
Résultat avant participation et IS	1 120	14 400	- 13 280	-92,22
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices 695000 Impôts sur les bénéfices	168 168	2 160 2 160	- 1 992 - 1 992	-92,22 -92,22
Total des Produits	1 248 936	1 276 678	- 27 742	-2,17
Total des charges	1 247 985	1 264 438	- 16 453	-1,30
RESULTAT NET	952	12 240	- 11 288	-92,22
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Soldes intermédiaires de gestion

		Présenté en Euros			
		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
	Ventes de marchandises	1 248 871	1 269 324	- 20 453	-1,61
-	Coût direct d'achat				
+/-	Variation du stock de marchandises	-30 723	-18 935	- 11 788	62,26
	Marge commerciale (I)	1 279 594	1 288 259	- 8 665	-0,67
	Taux de marge commerciale	102,46 %	101,49 %		
+	Production vendue				
+	Production stockée				
+	Production immobilisée				
	Production de l'exercice				
-	Matières premières et approvisionnements consommés	524 106	547 670	- 23 564	-4,30
-	Sous-traitance directe				
	Marge brute sur production (II)	-524 106	-547 670	23 564	4,30
	Taux de marge brute sur production	%	%		
	Marge brute globale (I + II)	755 488	740 589	14 899	2,01
	Taux de marge brute globale	60,49 %	58,35 %		
-	Services extérieurs et autres charges externes	610 146	605 684	4 462	0,74
	Valeur ajoutée produite	145 342	134 905	10 437	7,74
	Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	11,64 %	10,63 %		
+	Subventions d'exploitation				
-	Impôts, taxes et versements assimilés	17 645	16 450	1 195	7,26
-	Salaires et traitements	99 216	87 101	12 115	13,91
-	Charges sociales	25 485	22 665	2 820	12,44
	Excédent brut d'exploitation	2 996	8 689	- 5 693	-65,52
	Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	0,24 %	0,68 %		
+	Reprise sur amortissements et provisions				
-	Dotations aux amortissements sur immobilisations	598	128	470	367,19
-	Dotations aux provisions sur immobilisations				
-	Dotations aux provisions sur actif circulant				
-	Dotations aux provisions pour risques et charges				
+	Autres produits de gestion courante	33	8	25	312,50
-	Autres charges de gestion courante	1 340	1 475	- 135	-9,15
+	Transfert de charges d'exploitation				
	Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	1 091	7 094	- 6 003	-84,62
	Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	0,09 %	0,56 %		
+	Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
-	Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+	Produits financiers de participations				
+	Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+	Autres intérêts et produits assimilés	33	7 346	- 7 313	-99,55
+	Reprises sur provisions financières				
+	Différences positives de change				
+	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
-	Dotations financières aux amortissements et provisions				
-	Intérêts et charges assimilées	4	29	- 25	-86,21
-	Différences négatives de change				
-	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
	Résultat courant avant impôts	1 120	14 412	- 13 292	-92,23

2 W

8 RUE DE LA HAIE COQ 93300 AUBERVILLIERS

15/05/2024

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
+	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
+	Produits exceptionnels sur opérations en capital			
+	Reprises sur provisions & transferts de charges except°.			
-	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
-	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12	- 12	-100
-	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
	Résultat exceptionnel	-12	12	-100
-	Participation des salariés aux résultats			
-	Impôts sur les bénéfices	168	2 160	- 1 992
	Résultat net Comptable	952	12 240	- 11 288
	Résultat net / chiffre d'affaires	0,08 %	0,96 %	

2 W

S.A.R.L. au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 8 RUE DE LA HAIE COQ

93300 AUBERVILLIERS
R.C.S de Bobigny : 491 924 205

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15/05/2024

Le 15/05/2024,
à 11h,

Monsieur SISI DAI, détenant 250 parts sociales,
Madame YUCHAI DAI, détenant 250 parts sociales,

associés de la société **2 W**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur SISI DAI, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Renouvellement du mandat du gérant,
- Révision de la rémunération de la gérance,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître **un bénéfice de 951,66** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir **un bénéfice de 951,66** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **108 984,92** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **109 936,58** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **109 936,58** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 109 936,58 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale a constaté que le gérant avait perçu une rémunération de 47 048 euros durant l'année clôturée le 31 décembre 2023.

L'Assemblée Générale renouvelle la rémunération du gérant pour le nouvel exercice 2024.

Il sera remboursé, indépendamment, sur justificatifs, de ses frais de déplacement et de représentation.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

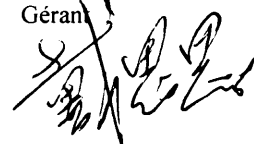
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

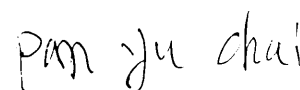
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

M. DAI Sisi
Gérant



Mme. PAN Yuchai
Associée



2 W

S.A.R.L. au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 8 RUE DE LA HAIE COQ

93300 AUBERVILLIERS
R.C.S Bobigny : 491 924 205

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **1 248 870,70** Euros contre **1 269 324,39** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **1 247 812,76** Euros pour l'exercice, contre **1 262 237,78** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **610 145,80** Euros au 31/12/2023 contre **605 684,16** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **17 644,65** Euros au 31/12/2023 contre **16 449,67** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **99 215,83** Euros au 31/12/2023 contre **87 100,92** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **25 485,25** Euros au 31/12/2023 et **22 665,38** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **598,00** Euros au 31/12/2023 contre **127,91** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **28,83** Euros, contre **7 317,64** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 31/12/2023, contre **-11,72** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **951,66** Euros contre un bénéfice de **12 240,16** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis la clôture de cet exercice, il n'est pas survenu d'événements jugés comme suffisamment importants pour devoir vous être signalés ou même être de nature à modifier les comptes proposés.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En ce qui concerne l'évolution prévisible, nous espérons une augmentation du chiffre d'affaires et l'amélioration de nos marges pour l'exercice 2024.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **111 483,00** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **3 658,00** Euros, soit un montant net de **107 825,00** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **107 095,26** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **65 865,00** Euros, contre **26 025,40** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **113 629,27** Euros, contre **117 742,20** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **118 736,58** Euros, contre **117 784,92** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **168 582,69** Euros contre **133 077,94** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **1 248 903,59** Euros au 31/12/2023, contre **1 269 332,02** Euros pour l'exercice précédent.

La marge brute sur marchandises s'élève à **1 279 593,80** Euros, soit **102,46 %** pour l'exercice clos le 31/12/2023, contre **1 288 258,99** Euros, soit **101,49 %** l'année précédente.

Le résultat d'exploitation s'établit à **1 090,83** Euros, contre **7 094,24** Euros au titre de l'exercice précédent.

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2023** fait ressortir **un bénéfice** de **951,66** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **108 984,92** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **109 936,58** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 109 936,58 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce

REMUNERATION DU GERANT

Nous soumettons à votre approbation la rémunération brute versée à votre gérant, M. DAI Sisi, pour 47 048 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, et ce indépendamment du remboursement sur justificatifs de ses frais de représentation, de mission et de déplacement.

Nous vous proposons aussi de bien vouloir renouveler la rémunération de la gérance.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à AUBERVILLIERS

Le 15/05/2024

La gérance

